

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 29 MARS 2016

Le mardi 22 mars deux mil seize, convocation est adressée individuellement à chaque conseiller municipal pour une réunion ordinaire prévue le mardi 29 mars deux mil seize à 20h30.

Le mardi 29 mars deux mil seize, à 20h30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de René Gibault Maire.

Etaient présents : M^{mes} et MM. Christine Baulouet-Chaintré, Annick Bernardeau, Andrée Blaison, Anne Braconnier-Gatard, Karine Dribault, Jean-Louis Durand, René Gibault, Karine Hécho-Hamard, Patrick Hérault, Patrice Lalande, Jean-Louis Ledoux, Francine Maringues, Catherine Marot, Alain Portron, Francis Rogeon, Alain Sèvre, Karine Vadier-Chauvineau, Claudine Vaillant, Gérard Van Praet.

Absents représentés : M^{mes} et MM. Myriam Balestrat (*Claudine Vaillant*), Christine Palomba (*Christine Baulouet-Chaintré*), Marcel Bell (*René Gibault*), Bernard Jean (*Gérard Van-Praët*).

Madame Karine Vadier-Chauvineau est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

Adoption du Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du 11 février 2016

Monsieur le Maire demande après lecture du Procès-Verbal s'il y a des remarques.

Monsieur Jean-Louis Ledoux souhaiterait avoir accès aux enregistrements des séances du Conseil Municipal.

Monsieur Pascal Mauroy, indique que le format d'enregistrement est une carte « SD », qu'il ne sait pas s'il y a compatibilité pour la lecture sur un ordinateur.

Madame Claudine Vaillant sur la demande de Madame Myriam Balestrat indique qu'il y a une erreur en page 3 sur le nom de Madame Balestrat.

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2016 est adopté à 20 voix pour et 3 abstentions (MM. Ledoux, Lalande et Sèvre)

Adoption du Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du 25 février 2016

Monsieur le Maire demande après lecture du Procès-Verbal s'il y a des remarques.

Monsieur Jean-Louis Ledoux fait la remarque que c'est l'urne qui circule et non les Conseillers Municipaux lorsqu'il y a vote à bulletin secret.

Monsieur le Maire indique que c'est l'usage.

Le procès-verbal de la séance du 25 février 2016 est adopté à 21 voix pour et 2 abstentions (MM. Ledoux et Lalande.

Installation de Madame Anne Braconnier-Gatard, Conseillère Municipale

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Yohan Guérin, Conseiller Municipal reçu en mairie le 14 mars 2016 qui indique que pour des raisons professionnelles il ne peut plus assumer ses fonctions de Conseiller Municipal et que par conséquent il démissionne.

Madame la Préfète de la Vienne dans un courrier reçu en mairie le 22 mars 2016 a pris acte de cette démission.

Dans les communes de plus de 1000 habitants, lorsque le siège d'un conseiller municipal devient vacant, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste.

Madame Anne Braconnier-Gatard est donc régulièrement déclarée installée.

Le tableau du Conseil Municipal sera donc modifié.

Examen et vote des Comptes Administratifs pour l'exercice 2015

Le Conseil Municipal, placé sous la présidence de Madame Francine Maringues adjointe, délibérant sur le Compte Administratif 2015 dressé par Monsieur René Gibault, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, précise :

- que les prévisions ont été respectées, et qu'un solde positif de 422 915.52 € clôture la Section de Fonctionnement,
- que cette somme viendra financer une partie des investissements 2016
- qu'un solde positif de 140 528.59€ clôture la section d'investissement.

Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

MAIRIE DE LUSIGNAN			
Compte Administratif 2015			
Vue d'ensemble du Fonctionnement			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Total dépenses de fonctionnement	2 371 488.00	1 840 329.09	531 158.91
011 - Charges à caractère général	468 300.00	468 232.90	67.10
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	186 800,00	173 949.46	12 850.54
61 - SERVICES EXTERIEURS	191 800.00	209 907.54	-18 107.54
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	66 700,00	64 957.90	1 742.10
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	23 000,00	19 418.00	3 582.00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	975 800.00	975 316.45	483.55
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	17 500.00	17 550.34	- 50.34
64 - CHARGES DE PERSONNEL	958 300,00	957 766.11	533.89
014 - Atténuations de produits	139 600.75	139 600.75	0
65 - Autres charges de gestion courante	251 700.13	112 246.14	139 453.99
66 - Charges financières	133 000.00	1132 731.42	268.58
67 - Charges exceptionnelles	1 350.00	1 296.84	53.16
Total dépenses réelles	1 969 750.87	1 829 424.49	140 326.38
Total dépenses d'ordre	401 737.13	10 904.60	390 832.53

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Total recettes de fonctionnement	2 371 488.00	2 263 244.61	108 243.39
70 - Produits des services, domaine et ventes div	127 700.00	120 131.74	7 568.26
73 - Impôts et taxes	1 161 788.00	1 166 487.52	4 699.52
74 - Dotations, subventions et participations	696 000.00	697 970.24	1 970.24
75 - Autres produits de gestion courante	238 000.00	218 047.95	19 952.05
76 - Produits financiers	15 000.00	12 772.46	2 227.54
77 - Produits exceptionnels	90 000.00	5 327.93	84 672.07
013 - Atténuations de charges	13 000.00	10 819.33	2 180.67
Total recettes réelles	2 341 488.00	2 231 557.17	109 930.83
Total recettes d'ordre	30 000,00	31 687.44	1 687.445
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Solde de fonctionnement (Excédent)		422 915.52	

<i>Vue d'ensemble de l'investissement</i>			
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Total dépenses d'investissement	1 367 968.80	670 570.43	697 398.37
001 - Déficit d'investissement reporté	395 138.17		395 138.17
16 - Emprunts et dettes assimilés	364 000.00	362 391.43	1 608.57
20 - Immobilisations incorporelles	19 500.00	17 649.46	1 850.54
21 - Immobilisations corporelles	102 860.69	19 323.73	83 536.96
Total dépenses réelles hors opérations	881 498.86	399 364.62	482 134.24

0042 - Restructuration Centre-Ville	370 469.94	239 518.37	130 951.57
0050 - Vitraux de l'Église	1 000.00		1 000.00
0054 - Programme trottoirs et voirie			
0058 – Aménagement rue de Chypre	81 000.00		81 000.00
0059 Réfection de L'espace 5	4 000.00		4 000.00
Total dépenses opérations d'investissements	456 469.94	239 518.37	216 951.57
Total dépenses d'ordre	30 000.00	31 687.44	-1 687.44
	Année 2015		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde
Total recettes d'investissement	1 367 968.80	811 099.02	556 869.78
10 - Dotations, fonds divers et réserves	458 785.53	450 738.08	8 047.45
13 - Subventions d'investissement reçues	13 663.00	14 419.13	756.13
16 - Emprunts et dettes assimilés	40 000.00	230 000.00	190 000.00
27 - Autres immobilisations financières	827.80		827.80
Total recettes réelles hors opérations	513 276.33	695 157.21	181 880.88
0042 - Restructuration Centre-Ville	372 536.02	101 355.21	271 180.81
0050 - Vitraux de l'Église	2 419.320		2 419.32
0054 - Programme trottoirs et voirie			-
0058 – Aménagement rue de Chypre	70 000.00		70 000.00
0059 – Réfection de L'espace 5	8 000.00	3 682.00	4 318.00
Total recettes opérations d'investissements	452 955.34	105 037.21	347 918.13
Total recettes d'ordre	401 737.13	10 904.60	390 832.53
	Année 2015		
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde
Solde d'investissement (Excédent)		140 528.59	140 528.59

Monsieur René Gibault demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des questions ou des remarques.

Monsieur Jean-Louis Ledoux demande sur quelle ligne trouve-t-on l'annuité d'emprunt.

Monsieur Pascal Mauroy (DGS) rappelle que les intérêts se règlent en section de fonctionnement au chapitre 66 et le capital en section d'investissement au chapitre 16.

Monsieur Jean-Louis Ledoux souhaiterait avoir les annuités d'emprunts jusqu'en 2022 ou 2023.

Monsieur Pascal Mauroy transmettra le tableau d'extinction de la dette.

Après l'exposé fait des comptes, Monsieur René Gibault, Maire quitte la séance comme le veut la règle.

Madame Francine Maringues propose le vote à main levée.

Madame Francine Maringues passe au vote : le résultat donne 23 voix pour.

Le Compte Administratif de la commune, budget principal est donc adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

A l'unanimité des membres présents et représentés, les résultats du budget principal de la commune sont affectés comme suit :

	Résultat affecté 2014	Virement à la SI	Résultat 2015	RAR 2015	Résultat à affecter
Investissement	-395 138.17		+140 528.59	D : 234 751.57 R : 157 261.64	-254 609.58
Fonctionnement	347 785.53	347 785.53	422 915.52		422 915.52

Compte 1068

Compte 001

422 915.52 € Excédent de fonctionnement capitalisé

254 609.58 € Déficit d'investissement reporté

Monsieur Jean-Louis Ledoux demande si l'on a l'obligation de tout verser à la section d'investissement, s'il ne serait pas préférable de conserver une somme en fonctionnement.

Monsieur René Gibault rappelle que ce choix est fait pour favoriser l'investissement sur la commune.

- **SERVICE LOTISSEMENT DE LUSIGNAN**

Compte Administratif 2015			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Total dépenses de fonctionnement	359 408.56	151 835.24	207 573.32
011 - Charges à caractère général	60 000.00	59 795.27	204.73
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	60 000.00	59 795.27	204.73
66 - Charges financières	301.00	300.80	0.20

002 - Déficit de fonctionnement reporté	207 368.19		207 368.19
Total dépenses réelles	267 669.19	60 096.07	207 573.12
Total dépenses d'ordre	91 739.37	91 739.17	0.20
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Total recettes de fonctionnement	359 408.56	151 835.24	207 573.32
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	70 873.00		70 873.00
77 Produits exceptionnel	136 699.56		136 699.56
Total recettes réelles	207 572.56		207 572.56
Total recettes d'ordre	151 836.00	151 835.24	0.76
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Solde de fonctionnement		0.00	

<i>Vue d'ensemble de l'investissement</i>			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Total dépenses d'investissement	161 262.80	160 348.32	914.48
16 - Emprunts et dettes assimilés	9 727.80	8 813.88	913.92
Total dépenses réelles hors opérations	9 727.80	8 813.88	913.92
Total dépenses d'ordre	151 535.00	151 534.44	0.56
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde

Total recettes d'investissement	161 262.80	91 438.37	69 824.43
001 Excédent d'investissement reporté	69 824.43		69 824.43
Total recettes réelles hors opérations	69 824.43		69 824.43
Total recettes d'ordre	91 438.37	91 438.37	0.00
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2015		
	Budget	Réalisé	Solde
Solde d'investissement			-68 909.95

Après l'exposé fait des comptes, Monsieur René Gibault, Maire, quitte la séance comme le veut la règle.

Madame Francine Maringues propose le vote à main levée.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés adopte le Compte Administratif de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'affectation des résultats 2015 à l'unanimité des membres présents et représentés comme suit :

	Résultat affecté 2014	Virement à la SI	Résultat 2015	RAR 2015	Résultat à affecter
Investissement	+ 69 824.43		-68 909.95		+ 914.48
Fonctionnement	-207 368.19		0		-207 368.19

Cpte 002 - 207 368.19 € Déficit de fonctionnement reporté
Cpte 001 +914.48 € Excédent d'investissement reporté

Examen et vote du Compte de Gestion 2015 Budget principal Commune de Lusignan
--

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion est établi par le comptable du trésor à la clôture de l'exercice.

Le Directeur Régional des Finances Publiques et le Comptable du Trésor visent et certifient que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif.

Le Conseil Municipal après délibération vote à l'unanimité des membres présents et représentés le Compte de Gestion de l'exercice 2015 pour le budget principal de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**Examen et vote du Compte de Gestion 2015
Budget annexe Lotissement de Lusignan**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion est établi par le comptable du trésor à la clôture de l'exercice.

Le Directeur Régional des Finances Publiques et le Comptable du Trésor visent et certifient que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif.

Le Conseil Municipal après délibération vote à l'unanimité des membres présents et représentés le Compte de Gestion de l'exercice 2015, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE : Vote du taux des trois taxes

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que l'augmentation des bases fixée par les services de l'État est pour l'année 2015 de 1 %.

Monsieur le Maire propose, compte tenu des résultats budgétaires 2015 et des besoins de la commune, de laisser les taux des taxes locales pour l'année 2016 au niveau de 2015 et donc de fixer les taux suivants pour l'année 2016 :

Taxe d'habitation :	16.71 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	21.10 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	50.57 %

	Taux 2015	Produit 2015	Bases prévi 2016	Taux 2016	Produit 2016
TH	16,71%	483 357,00	2 940 000	16,71%	491 274,00
TFB	21,10%	452 971,00	2 182 000	21,10%	460 402,00
TFNB	50,57%	59 585,00	118 900	50,57%	60 128,00
Total		995 913,00	5 240 900		1 011 804,00

Les allocations compensatrices s'élèvent à 56 076.00 €

Monsieur René Gibault rappelle les taux moyens nationaux et départementaux :

Taux moyens communaux 2015

National	Départemental
24,19	27,67
20,52	21,98
49,15	42,25

Monsieur le Maire propose de passer au vote, à l'unanimité des membres présents et représentés, les taux présentés ci-dessus sont adoptés.

Compte tenu de tous ces éléments, le budget 2016 s'établit comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2016			
COMMUNE			
<i>Vue d'ensemble du fonctionnement</i>			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	2 428 200.00		2 428 200.00
011 - Charges à caractère général	504 900,00		504 900,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	188 800,00		188 800,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	224 200,00		224 200,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	68 900,00		68 900,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	23 000,00		23 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	990 000,00		990 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	18 200,00		18 200,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	971 800,00		971 800,00
014 - Atténuations de produits	147 344.74		147 344,74
65 - Autres charges de gestion courante	254 495.19		254 495.19
66 - Charges financières	114 000,00		114 000,00
67 - Charges exceptionnelles	150,00		150,00
Total dépenses réelles	2 010 889.93		2 010 889.93
Total dépenses d'ordre	417 310.07		417 310.07
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	2 428 200.00		2 428 200.00
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	130 200.00		130 200,00
73 - Impôts et taxes	1 208 000,00		1 208 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	705 000,00		705 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	235 000,00		235 000,00
76 - Produits financiers	15 000.00		15 000,00
77 - Produits exceptionnels	90 000,00		90 000,00
013 - Atténuations de charges	15 000.00		15 000,00
Total recettes réelles	2 398 200.00		2 398 200.00
Total recettes d'ordre	30 000,00		30 000,00

Vue d'ensemble de l'investissement			
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	1 297 184.56	234 751.57	1 531 936.13
001 - Déficit d'investissement reporté	254 609.58		254 609.58
13 – Subventions d'investissement reçues	66 974.89		66 974.89
16 - Emprunts et dettes assimilés	316 500.00		316 500.00
20 - Immobilisations incorporelles	38 000.00		38 000.00
21 - Immobilisations corporelles	289 354.13	18 800.00	308 154.13
Total dépenses réelles hors opérations	965 438.60	18 800.00	984 238.60
0042 - Restructuration Centre-Ville	4 048.83	130 951.57	135 000.00
0050 - Vitraux de l'Église	20 000.00		20 000.00
0058 - Aménagement rue de Chypre	225 318.00	81 000.00	306 318.00
0059 – Réfection Espace 5	16 000.00	4 000.00	20 000.00
Total dépenses opérations d'investissements	265 366.43	215 951.57	481 318.00
Total dépenses d'ordre	66 379.53		66 379.53
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	1 374 674.49	157 261.64	1 531 936.13
10 - Dotations, fonds divers et réserves	493 915.52		493 915.52
13 - Subventions d'investissement reçues	76 974.89		76 974.89
16 - Emprunts et dettes assimilés	60 500.00		60 500.00
27 - Autres immobilisations financières	914.48		914.48
Total recettes réelles hors opérations	632 304.89		632 304.89
0042 - Restructuration Centre-Ville		130 524.32	130 524.32
0050 - Vitraux de l'Église	11 000.00	2 419.32	13 419.32
0058 - Aménagement rue de Chypre	277 680.00	20 000.00	297 680.00
0059 – Réfection de l'Espace 5		4 318.00	4 318.00
Total recettes opérations d'investissements	288 680.00	157 261.64	445 941.64
Total recettes d'ordre	453 689.60		453 689.60

Le budget prévisionnel d'investissement prend en compte les investissements suivants :

➤ Toiture maison 3 rue de Chypre	11 000.00 €
➤ Déconstruction maison rue Enjambes	
➤ Mur de clôture – reprise du pignon maison voisine	30 000.00 €
➤ Aménagement de la rue de Chypre	225 318.00 €
➤ Étude ATD Cœur de ville	3 720.00 €
➤ Mise en sécurité de l'Éclairage Public	16 800.00 €
➤ Toiture garage et dépendance camping	3 000.00 €
➤ Aménagement de voirie Place Isabelle d'Angoulême	
➤ Réparation maison rue Notre Dame (travaux en interne)	
➤ ADAP (espace 5, accès multiservices)	20 000.00 €

➤ Toiture maison à côté de la mairie, fenêtre local Taille Crayon	7 000.00 €
➤ Achat maison Place du 11 novembre	87 000.00 €
➤ Cimetière (columbarium)	8 000.00 €
➤ Révision générale du PLU	20 000.00 €
➤ Protection et aménagement city stade	5 000.00 €
➤ Bâche incendie (La Touraine)	10 000.00 €
➤ Équipement cuisine salle Mélusine	8 000.00 €
➤ Matériel services techniques	60 000.00 €
➤ Restauration des vitraux de l'église	20 000.00 €

Monsieur Jean-Louis Durand demande quel est le montant de l'investissement de « l'aménagement de voirie Place Isabelle d'Agoulême ». Monsieur Francis Rogeon précise qu'un premier devis correspondant à une partie d'aménagement et d'élargissement des trottoirs depuis La Poste jusqu'au Crédit Agricole s'élève à 7 000.00 € et que l'ensemble des travaux à la charge de la commune sera de l'ordre de 13 000.00 €.

Il ajoute que le Crédit Agricole prend à sa charge la part qui lui revient de l'accessibilité de l'agence. Ceci permettra un accès conforme au Plan d'Accessibilité de la Voirie (PAV) de la Place Isabelle d'Agoulême.

Monsieur Jean-Louis Durand remercie d'avoir apporté cette précision.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2016, section de fonctionnement et section d'investissement telles que présentées ci-dessus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote du budget primitif 2016 Service lotissement

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 du lotissement comme suit :

SERVICE ANNEXE LOTISSEMENT DE LA PLAINE			
BP 2016			
<i>Vue d'ensemble du Fonctionnement</i>			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	358 903.19		358 903.19
011 - Charges à caractère général			
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
66 - Charges financières			
002 - Déficit de fonctionnement reporté	207 368.19		207 368.19
Total dépenses réelles	207 368.19		207 368.19
Total dépenses d'ordre	151 535.00		151 535.00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	358 903.19		358 903.19
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	70 873.00		70 873.00
77 - Produits exceptionnels	136 495.19		136 495.19
Total recettes réelles	207 368.19		207 368.19
Total recettes d'ordre	151 535.00		151 535.00

Vue d'ensemble de l'investissement			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	152 449.48		152 449.48
16 - Emprunts et dettes assimilés	914.48		914.48
Total dépenses réelles hors opérations	914.48		914.48
Total dépenses d'ordre	151 535.00		151 535.00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	152 449.48		152 449.48
001 - Excédent d'investissement reporté	914.48		914.48
16 - Emprunts et dettes assimilés			
Total recettes réelles hors opérations	914.48		914.48
Total recettes d'ordre	151 535.00		151 535.00

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif Lotissement Lusignan pour l'exercice 2016.

Adhésion de la commune de l'Isle Jourdain au Syndicat Énergies Vienne

Monsieur René Gibault et Monsieur Jean-Louis Durand expliquent que lorsqu'une commune souhaite adhérer à un syndicat de communes toutes les communes doivent délibérer.

Monsieur René Gibault demande au Conseil Municipal de se prononcer favorablement à cette adhésion.

Après délibération,

Conformément à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La commune de Lusignan est adhérente au Syndicat Énergies Vienne. A ce titre, dans le cadre de l'adhésion d'une nouvelle commune, le Conseil Municipal doit se prononcer sur cette adhésion.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de se prononcer favorablement à l'adhésion de la Commune de l'Isle Jourdain au Syndicat Énergies Vienne.

Révision triennale du loyer de la gendarmerie

Monsieur Francis Rogeon explique que le bail de location de la caserne de gendarmerie a été établi pour une durée de neuf ans à compter du 15 mars 2010.

Dans le cadre de la révision triennale, conformément à l'avis du service des domaines N° 2015 / 139 L 0695 du 11 décembre 2015, il est proposé de maintenir la valeur locative annuelle à 11 221 €.

Monsieur Jean-Louis Ledoux demande si les travaux concernant la porte et certaines huisseries ont été pris en compte. Monsieur Francis Rogeon attend une confirmation écrite du maintien de la brigade de Lusignan avant d'engager des frais sur cet immeuble.

Verbalement il lui a été confirmé que la brigade de Lusignan est maintenue.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'accepter cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au bail de location.

**Devis de réparation du pignon de l'immeuble situé au 10, rue Enjambes,
suite à sinistre et démolition de l'immeuble situé au n°12 rue Enjambes.**

Monsieur Francis Rogeon présente ce dossier :

Il rappelle le sinistre causé par le fort coup de vent du 13 février 2016 qui a provoqué une chute partielle de la toiture d'une propriété communale située au 12 rue Enjambes en attente de déconstruction. Ce sinistre a fait l'objet d'une déclaration à la compagnie d'assurance Allianz en charge de la protection de nos bâtiments.

Cette chute de toiture a provoqué sur le bâtiment voisin (maison d'habitation) au 10, rue enjambes des dégâts importants au niveau de la cheminée et du pignon.

Il est de notre ressort d'intervenir rapidement dans la réparation du pignon de la maison d'habitation. Ainsi le propriétaire de la maison d'habitation a choisi l'entreprise Art de Bâtir domiciliée à Coulombiers qui procédera à la réparation du pignon. La compagnie Allianz viendra couvrir une partie des frais de réparation.

Messieurs Patrice Lalande et Alain Sèvre demandent si nous avons qu'un seul devis.

Monsieur Francis Rogeon explique que c'est la personne qui subit le dommage qui choisit l'entreprise.

Monsieur Alain Sèvre demande pourquoi le choix ne s'est pas porté sur une entreprise de la commune. Monsieur Rogeon répète que dans cette situation nous n'avons pas le choix.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Art de Bâtir pour un montant TTC de 39 803.89€ Par 21 voix pour et 2 abstentions Mme Myriam Balestrat et M. Alain Sèvre.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis et à lancer les travaux de réparation.

**Programme d'aménagement de la Rue de Chypre
Annule et remplace la délibération N° 2016/01 du 11 février 2016**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le dossier d'aménagement de la rue de Chypre du carrefour de la rue de la Fée Mélusine jusqu'à l'hôpital réactualisé.

Le plan de financement est modifié comme présenté ci-dessous.

Il rappelle que la maîtrise d'œuvre est assurée par l'Agence Technique Départementale (ATD).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	170 765.00 €	État (DETR) 23%	43 186.00 €
Maitrise d'œuvre et divers (dont SPS, frais de marché)	17 000.00 €	Département 20% (dont amendes de police)	37 553.00 €
		Fonds de soutien à l'investissement Public local (État) 27%	50 697.00 €
		Autofinancement 30%	56 329.00 €
TOTAL HT	187 765.00 €	TOTAL HT	187 765.00 €

Ces travaux de voirie sont planifiés dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie, et d'aménagements liés à la sécurité de cette artère principale de Lusignan.

Le calendrier prévisionnel d'exécution est le suivant :

Préparation de l'Avant-Projet Détaillé (APD) Avril/mai 2016.

Lancement de la procédure de marché début juin 2016.

Choix des entreprises juillet 2016

Réunion avec les riverains et commerçants avant le début des travaux

Début des travaux dernière semaine d'août (2mois de travaux prévus)

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal valide ce projet, Monsieur le Maire est autorisé à faire les demandes de subventions auprès des services de l'État pour le programme DETR 2016 ainsi que le fonds de soutien à l'investissement public local et auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne.

Mission de Maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de la rue de Chypre

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de l'Agence Technique Départementale concernant la mission définie en objet.

Cette mission comprendra 2 phases :

- 1) Maîtrise d'œuvre phase étude, 2.5% du montant des travaux estimés
- 2) Maîtrise d'œuvre phase chantier, 4.5% du montant des travaux réalisés

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal valide cette proposition de l'Agence Technique Départementale et autorise le Maire à la signer.

Gestion de personnel

Ouverture d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Madame Christine Baulouet-Chaintré propose compte tenu des besoins du Foyer Logement du Val de Vonne, l'ouverture d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour un temps de travail de 30/35^{ème} à compter du 1^{er} mai 2016.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil accepte cette proposition.

Organisation et fonctionnement du Camping Municipal et de la surveillance de la baignade pour la saison estivale 2016

Madame Francine Maringues expose que le camping municipal ouvrira le vendredi 15 avril 2015.

A ce titre les personnels en charge du fonctionnement et de l'entretien du camping seront en poste à partir du mercredi 01 avril 2016 jusqu'au 30 septembre 2016.

La surveillance de la baignade sera assurée à compter du vendredi 1^{er} juillet 2016 jusqu'au 31 août 2016 inclus selon les jours et horaires affichés sur le lieu de la baignade. Le recrutement de l'agent chargé de la surveillance (titulaire du BNSSA) sur un poste à temps plein sera effectif à compter du jeudi 30 juin 2016 jusqu'au mercredi 31 août 2016.

Madame Maringues rappelle qu'en dehors jours et horaires de surveillance, la baignade est interdite.

Un arrêté précise l'ensemble de ces éléments.

Signature de deux conventions de stages

Monsieur le Maire propose que la Commune accueille deux stagiaires dont les missions seront les suivantes :

Madame Francine Maringues présente le projet de convention concernant le site touristique de Vauchiron.

- Stagiaire pour la réalisation d'une étude du développement du site touristique de Vauchiron élève de 1^{ère} année de BTS développement et animation des territoires ruraux à Ruffec (16).
Périodes : 30.05.2016 au 1^{er} juillet 2016, du 21.11.2016 au 16.12.2016, du 20.02.2017 au 24.02.2017.

Monsieur Pascal Mauroy (DGS) présente le projet de la deuxième convention.

- Stagiaire pour la conduite de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, élève de Master 1 Urbanisme à l'université Bordeaux-Montaigne.
Période et durée : du 1^{er} avril 2016 au 30 juin 2016 soit trois mois complets
Ce stage se fera en lien avec le Cabinet Parcours domicilié à Melle (79) (cabinet d'étude chargé de la révision générale du PLU).

La rémunération et le défraiement des stagiaires seront conformes aux règles en vigueur soit 3.60 € de l'heure pour la rémunération et sur état de frais pour le défraiement.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil accepte cette proposition.

Question diverses

Madame Christine Baulouet-Chaintré remercie les personnes qui se sont investies à l'occasion du repas du CCAS. Cette manifestation s'est très bien déroulée et les aînés Mélusins paraissent très contents de ce moment convivial.

Madame Christine Baulouet-Chaintré annonce qu'une vente de vêtements de la Vêti—Boutique va être organisée. Elle a rencontré la personne qui tient la boutique de vêtements d'occasion dans la galerie d'Intermarché afin de lui parler du projet. Elle est d'accord avec le projet.

Cette vente se fera au cours de deux journées, les 6 et 9 avril.

Madame Karine Vadier-Chauvineau fait un point sur les écoles :

Lors de la dernière commission scolaire, il a été évoqué la possibilité d'offrir aux enfants qui sont en grande difficulté scolaire un soutien qui pourrait être organisé dans le cadre du périscolaire.

Un état des lieux va être fait dans le but de mettre en place ce soutien, toutes les idées sont les bienvenues. Depuis les derniers attentats, les directeurs d'écoles ont reçu une circulaire pour mettre en place un « Plan Particulier de Mise en Sécurité » ceci dans toutes les écoles avant les vacances de printemps. Plus particulièrement pour l'école de Lusignan, c'est un plan de confinement en cas d'intrusion et ainsi de pouvoir fermer les portes à clés.

Madame Karine Vadier rappelle également qu'au cours de leur voyage à Paris l'an dernier les enfants de CM2 avaient participé au concours du Parlement des enfants, qu'à ce titre ils ont rédigé une proposition de loi visant à réduire les gaz à effet de serre lié aux transports, ils la présenteront en mairie prochainement.

Monsieur Jean-Louis Durand trouve que les mesures de sécurité « anti-terroriste » préconisées par les différentes circulaires sont exagérées pour l'école de Lusignan. Pour sa part il indique que ces mesures contribuent davantage à propager la peur et la méfiance dans la population plutôt que d'accroître la notion de sécurité.

Monsieur Alain Sèvre pense qu'il est nécessaire que le Gouvernement communique sur cette question, sinon il sera accusé de taire le danger.

Monsieur Patrick Hérault informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été procédé au recrutement de l'agent à compter du 2 mai au poste de bibliothécaire devenu vacant suite à un départ à la retraite.

La commission a sélectionné 5 candidats sur 6 CV reçus, cette commission était composée de Patrick Hérault (Élu en charge de la bibliothèque), Pascal Mauroy (DGS) et Patricia Jaunet de la Bibliothèque Départementale de la Vienne.

Le choix de la commission s'est porté sur une candidate qui a un profil très professionnel, actuellement en poste contractuel à Nieuil l'Espoir et à Nouaillé Maupertuis.

Monsieur Alain Sèvre demande si Madame Anne Braconnier-Gatard aura la possibilité de participer à un Conseil d'adjoints comme Monsieur Alain Portron. Monsieur le Maire répond qu'il est nécessaire de prévoir une information liée aux dossiers en cours lorsqu'un élu arrive en cours de mandat.

Monsieur Francis Rogeon informe les membres du Conseil Municipal qu'à l'initiative de la commune de Rouillé, il va être organisé l'adressage (nom et numéros de rues) au hameau de « La Bruyère ».

Au moment venu la commune délibérera sur les noms de rues.

Monsieur Jean-Louis Ledoux demande si des évolutions sont prévues au niveau des cantines scolaires pour la partie communale. Des regroupements sont-ils prévus.

Monsieur René Gibault explique que ce dossier est à l'étude, il rappelle que les écoles de Lusignan sont approvisionnées en repas par le lycée de Venours, ainsi que l'école de Curzay, celle de Jazeneuil est approvisionnée par la cuisine de Rouillé. Effectivement une étude de cuisine centrale est en cours mais rien n'est décidé.

Monsieur Jean-Louis Ledoux informe les membres du Conseil Municipal que l'USM (club de football) a réalisé quelques travaux sur le stade, et qu'il y aurait des factures en attente de remboursement.

Comme ils n'avaient pas de réponse, les matériaux ont été achetés (tôles pour les guérites des joueurs) pour environ 800.00 €.

Monsieur René Gibault répond qu'à ce jour aucune autorisation de travaux n'a été donnée à l'USM pour la réalisation de travaux.

Madame Karine Dribault demande en rapport au label Terre Saine si les agents se sont rendus à Rouillé pour observer les pratiques étant donné qu'ils sont plus avancés dans le processus.

Madame Andrée Blaison répond qu'elle travaille avec l'organisme FREDON qui gère le suivi de la mise en place de Terre Saine sur de nombreux territoires, le dossier sera présenté au prochain Conseil Municipal.

A ce jour grâce aux pratiques conduites sur la commune par les agents nous serions éligibles au label « 2 papillons ».

Monsieur René Gibault informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion aura lieu le jeudi 19 mai à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h20.